



61e session du Conseil des droits de l'Homme

**Dialogue interactif avec la Commission d'enquête sur la République
arabe syrienne**

13 mars 2026

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Nous sommes préoccupés par les graves violations du droit international humanitaire et des droits humains, qui sont signalées à travers la République arabe syrienne.

Les récents événements dans la province de Soueïda et dans le nord-est du pays illustrent la fragilité de la transition syrienne, ainsi que la profondeur des clivages sociétales. Les affrontements ciblant des minorités ont entraîné des centaines de morts civils, des déplacements massifs, des exécutions extrajudiciaires et des disparitions forcées.

Ces évolutions soulignent que la vérité, la justice, la redevabilité et la réconciliation sont primordiales pour établir une paix durable en Syrie. Le Luxembourg attache une attention particulière au sort des disparus et salue le travail de la commission nationale des personnes disparues ainsi que de ses partenaires internationaux comme l'IIMP et le CICR.

Dans ce contexte, le rôle de la Commission d'enquête indépendante reste essentiel. Votre travail peut contribuer aux processus de justice transitionnelle et aux efforts visant à renforcer la protection des droits humains en Syrie pour tous les Syriens.

Monsieur le Président, Comment est-ce que la commission d'enquête travaille avec les autorités transitionnelles syriennes ? Est-ce que la commission fait face à des difficultés d'accès au territoire syrien ?

(210 mots)